



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P370_2023

Date : 26/10/2023

OBJET : Modification du tableau des emplois

Exposé

Ouvertures de postes

Pour mener à bien ses procédures de recrutement dans le cas de mobilités, de départs de la collectivité ou de réorganisations de services, la Communauté d'Agglomération du Cotentin ouvre les postes listés ci-après.

DGA Administration Logistique et Équipements

Direction de l'Administration Générale

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet instruction et analyse juridique 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché territorial principal,

Unité Aquatique

Suite à un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'éducateur APS Saint-Sauveur 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'éducateur territorial des APS principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'éducateur territorial des APS principal de 1^{ère} classe.

Unité Équipements Communautaires

Pour procéder à l'intégration d'un agent hors-cadre, il est proposé d'ouvrir à temps complet :

- un poste d'attaché territorial de conservation du patrimoine.

DGA Développement Attractivité et Mer

Unité Attractivité

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de l'unité attractivité, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'attaché territorial.

DGA Proximité et Aménagements

Direction Accompagnement des Territoires

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet prévention et promotion de la santé, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial,
- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché territorial principal.

Pôle de Proximité de Cœur du Cotentin

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent d'accueil Maison du Cotentin PP CC 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'animateur pays d'art et d'histoire, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine,
- un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint territorial du patrimoine.

Pôle de Proximité de Douve et Divette

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de l'unité Multi-accueil les Bout'entraîn, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de puéricultrice de classe normale,
- un poste de puéricultrice de classe supérieure.

Pôle de Proximité de la Vallée de l'Ouve

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent d'entretien PP. Vallée de l'Ouve 1, poste à temps non complet de 9h50/35h00, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Église

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent accueil et comptabilité Maison du Cotentin PP St Pierre Église, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial.

Suite à une modification d'organisation, le poste d'assistant comptable PP. St Pierre Église, poste à temps complet, est transformé en poste à temps non complet de 17h30/35h00. Ce poste était ouvert sur le grade suivant :

- un poste d'adjoint administratif territorial.

Pôle de Proximité des Pieux

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur atelier magasin PP. Les Pieux, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
- un poste d'agent de maîtrise territorial.

Suite à un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de service restauration collective PP. Les Pieux, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial,
- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'agent de maîtrise territorial.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur régie bâtiment PP. Les Pieux 5, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur TS - Siouville 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe.

Suite à un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur TM - Les Pieux 3, poste à temps non complet de 16h15/35h00, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

En prévision d'une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent social multi-accueil. Benoistville 1 poste à temps non complet de 28h00/35h00, d'ouvrir :

- un poste d'agent social territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'agent social territorial principal de 1^{ère} classe.

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 15, poste à temps non complet de 12h00/20h00, d'ouvrir :

- un poste d'assistant d'enseignement artistique territorial,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique assistant d'enseignement artistique PP. Les Pieux 26, poste à temps non complet de 3h00/20h00, d'ouvrir :

- un poste d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de service coordination secteur scolaire 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial,
- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'animateur territorial,
- un poste d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'animateur territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de service coordination secteur scolaire 3, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial,
- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'animateur territorial,
- un poste d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'animateur territorial principal de 1^{ère} classe.

Pôle de Proximité du Val de Saire

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent accueil Maison du Cotentin PP. Val de Saire 2, poste à temps non complet de 28h00/35h00, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial.

DGA Services aux Usagers

Direction du Cycle de l'Eau

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de mission analyse et pilotage des performances, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché territorial principal,
- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe.

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent d'exploitation équipe 1 eau potable Cherbourg 3, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

En prévision d'une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent d'exploitation / curage 10, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Suite à un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chef d'équipe réseaux EU/EP La Hague, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe
- un poste d'agent de maîtrise territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de technicien secteur 4, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial.

Direction des Déchets Ménagers et Assimilés

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chef d'Équipe Collecte Nord C, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'agent de maîtrise territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

En prévision d'une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chauffeur-ripeur CNA 4, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'équipier déchetterie Valognes 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'équipier transfert transport traitement Pôle proximité Les Pieux 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

En prévision d'un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'équipier transfert Pôle proximité CEC 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de service des déchetteries, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'agent de maîtrise territorial principal,

- un poste d'agent de maîtrise territorial.

Direction Ingénierie et Bâtiments

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet conducteur d'opérations 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur comptable 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable d'unité gestion du patrimoine et bâtiments, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de mission coordination technique et juridique, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché territorial principal,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'assistante centre de ressources administratif DIB 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial,
- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'adjoint administratif territorial,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet marchés publics 3, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial,
- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet conducteur d'opérations 3, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,

- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet programmist, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet bâtiments MOE interne, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique économe de flux, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'agent de maîtrise territorial,
- un poste d'agent de maîtrise territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet conduite d'opérations d'aménagements 3, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet conduite d'opérations d'aménagements 4, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

L'ouverture de ce poste sur d'autres grades ayant été infructueux, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique GTC, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'agent de maîtrise territorial.

Il est précisé que les postes surnuméraires, créés afin de pourvoir les emplois, seront fermés après aboutissement de la procédure de recrutement.

Fermetures de postes

Suite à l'aboutissement de procédures de recrutement et à des fermetures de poste en comité social territorial, il est proposé de fermer les postes surnuméraires suivants :

Postes Budgétaires Fermés	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	
<i>A</i>	
ADMINISTRATEUR	1
ATTACHE HORS CLASSE	1
ATTACHE PRINCIPAL	3
<i>B</i>	
RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	7
RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	6
RÉDACTEUR	5
<i>C</i>	
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 1E	4
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 2E	3
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	2
FILIÈRE ANIMATION	
<i>B</i>	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	1
ANIMATEUR	1
<i>C</i>	
ADJOINT TER. ANIM PPAL 1E CL	4
ADJOINT TER. ANIM PPAL 2E CL	5
FILIÈRE CULTURELLE	
<i>B</i>	
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	1
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	1
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE	
<i>A</i>	
PUÉRICULTRICE CLASSE NORMALE	1
FILIÈRE SOCIALE	
<i>C</i>	
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	1
AGENT SPE. MAT. PPAL 1E CLASSE	1
FILIÈRE SPORTIVE	
<i>B</i>	
ÉDUCATEUR TER. APS PL 1ERE CL	1
ÉDUCATEUR TER. APS PL 2EME CL	1
ÉDUCATEUR TERR. DES APS	1

C	
OPÉRATEUR TER. DES APS PPAL	1
OPÉRATEUR TER APS QUALIFIE	1
OPÉRATEUR TER. DES APS	1
FILIÈRE TECHNIQUE	
A	
INGÉNIEUR PRINCIPAL	4
INGÉNIEUR	1
B	
TECHNICIEN	2
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	3
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	2
C	
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	3
AGENT DE MAÎTRISE	1
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	10
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	12
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	3
Total postes budgétaires fermés	95

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2023_082 du 29 juin 2023 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°6,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Décide

- **De modifier** le tableau des emplois par la création de postes pour mener à bien ses procédures de recrutement dans le cas de mobilités, de départs de la collectivité ou de réorganisations de services tel que défini ci-dessous :

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Direction Affaires Juridiques Chargée de projet instruction et analyse juridique 2	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00
	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Unité Aquatique Éducateur APS Saint-Sauveur 1	ÉDUCATEUR TER. APS PL 1ERE CL	C	1,00
	ÉDUCATEUR TER. APS PL 2EME CL	C	1,00
Unité Équipements Communautaires Responsable de service Pays d'Art et d'Histoire	ATTACHE CONSERV.PAT	C	1,00
Unité Attractivité Responsable de l'unité attractivité	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
Direction Accompagnement des Territoires Chargé de projet prévention et promotion de la santé	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00
	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	RÉDACTEUR	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Pôle de Proximité de Cœur de Cotentin Agt accueil Maison du Cotentin PP CC 2	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	1,00
	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	1,00
Pôle de Proximité de Cœur de Cotentin Animateur pays d'art et d'histoire	ASSISTANT CONS PPL 1ERE CL	C	1,00
	ASSISTANT CONS PPL 2EME CL	C	1,00
	ASSISTANT DE CONSERVATION	C	1,00
	ADJOINT TER. PATRI. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TERR. PATRIM PPAL 1E	C	1,00
	ADJOINT TERRITORIAL PATRI-MOINE	C	1,00
Pôle de Proximité de Douve et Divette Responsable de l'unité Multi-accueil les Bout'entrain	PUÉRICULTRICE CL.SUPERIEUR	C	1,00
	PUÉRICULTRICE CLASSE NORMALE	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Pôle de Proximité de la Vallée de l'Ouve Agt d'entret. PP. Vallée de l'Ouve 1 (TNC 9h50)	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	N	0,28
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	N	0,28
Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Église Agt accueil compt. Maison du Cotentin PP. St Pierre Église	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	1,00
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur atelier magasin PP. Les Pieux	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00
Pôle de Proximité des Pieux Resp. de service restauration collective PP. Les Pieux	RÉDACTEUR	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur régie bâtim. PP. Les Pieux 5	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur TS - Siouville 2	AGENT SPE. MAT. PPAL 2E CLASSE	C	1,00
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur TM - Les Pieux 3 (TNC 16h15)	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	N	0,46
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	N	0,46
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	N	0,46

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Pôle de Proximité des Pieux Agt social multi-acc. Benoistville 1 (TNC 28h)	AGENT SOCIAL PPAL DE 1E CLASSE	N	0,80
	AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	N	0,80
Pôle de Proximité des Pieux Conseiller tech. assist. d'enseig. artistique PP. Les Pieux 15 (TNC 12h)	ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	N	0,60
	ASSISTANT D'ENSEIGN. ARTISTIQU	N	0,60
Pôle de Proximité des Pieux Conseiller tech. assist. d'enseig. artistique PP. Les Pieux 26 (TNC 3h)	ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	N	0,15
	ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	N	0,15
Pôle de Proximité des Pieux Resp. de service coordination secteur scolaire 2	RÉDACTEUR	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	ANIMATEUR	C	1,00
	ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Pôle de Proximité des Pieux Resp. de service coordination sect. scolaire 3	RÉDACTEUR	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	ANIMATEUR	C	1,00
	ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Pôle de Proximité du Val de Saire Agt accueil Maison du Cotentin PP. Val de Saire 2 (TNC 28h)	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Chef d'Équipe Collecte Nord C	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Chauffeur-Ripeur CNA 4	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Responsable de service des déchèteries	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Équipier déchèterie Valognes 1	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Équipier transfert Pôle proxi. CEC 1	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Équipier transfert. transport. trait. Pôle proxi. Les Pieux 2	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Chargée de mission analyse et pilotage des performances	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00
	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Direction du Cycle de l'Eau Agent d'exploitation / curage 10	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Agent d'exploitation éq.1 eau potable Cher- bourg 3	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Chef d'équipe réseaux EU/EP La Hague	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Technicien secteur 4	TECHNICIEN	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet conducteur d'opérations 1	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Opérateur comptable 2	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1E	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Responsable d'unité gestion du patrimoine bâtiments	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Direction Ingénierie et Bâtiments Conseiller technique GTC	AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de mission coordination technique et juridique	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00
	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Assistante centre de ressources administratifs DIB 2	RÉDACTEUR	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 1E	C	1,00
	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet marchés publics 3	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00
	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	RÉDACTEUR	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet conducteur d'opérations 3	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet programmiste	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet bâtiments MOE interne	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Conseiller technique économiste de flux	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE	C	1,00
	AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet conduite d'opérations d'aménagements 3	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet conduite d'opérations d'aménagements 4	INGÉNIEUR	C	1,00
	INGÉNIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
Création de 148 postes budgétaires Dont 11 à temps non complet.			

- **De compléter** la modification du tableau des emplois par la suppression des postes ouverts afin de pourvoir aux recrutements, des postes laissés vacants par la réalisation du plan de promotion et des postes fermés en comité social territorial de la façon suivante :

Postes Budgétaires Fermés	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	
<i>A</i>	
ADMINISTRATEUR	1
ATTACHE HORS CLASSE	1
ATTACHE PRINCIPAL	3
<i>B</i>	
RÉDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	7
RÉDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	6
RÉDACTEUR	5
<i>C</i>	
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	4
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	3
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	2
FILIÈRE ANIMATION	
<i>B</i>	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	1
ANIMATEUR	1
<i>C</i>	
ADJOINT TER. ANIM PPAL 1E CL	4
ADJOINT TER. ANIM PPAL 2E CL	5

Postes Budgétaires Fermés	
FILIÈRE CULTURELLE	
<i>B</i>	
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	1
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	1
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	
<i>A</i>	
PUÉRICULTRICE CLASSE NORMALE	1
FILIÈRE SOCIALE	
<i>C</i>	
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	1
AGENT SPE. MAT. PPAL 1E CLASSE	1
FILIÈRE SPORTIVE	
<i>B</i>	
ÉDUCATEUR TER. APS PL 1ERE CL	1
ÉDUCATEUR TER. APS PL 2EME CL	1
ÉDUCATEUR TERR. DES APS	1
<i>C</i>	
OPÉRATEUR TER. DES APS PPAL	1
OPÉRATEUR TER APS QUALIFIE	1
OPÉRATEUR TER. DES APS	1
FILIÈRE TECHNIQUE	
<i>A</i>	
INGÉNIEUR PRINCIPAL	4
INGÉNIEUR	1
<i>B</i>	
TECHNICIEN	2
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	3
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	2
<i>C</i>	
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	3
AGENT DE MAÎTRISE	1
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	10
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	12
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	3
Total postes budgétaires fermés	95

- **De dire** que pour élargir les possibilités de recrutement, notamment en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, il convient de préciser que les postes de catégories A, B et C peuvent être pourvus par des contractuels sur le fondement des articles L. 332-14 et L. 332-8 du Code Général de la Fonction Publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement. Monsieur le Président ou son

représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,

- **De dire** que la collectivité se réserve le droit de pourvoir par des agents contractuels les postes de directeur général des services, de directeur général des services techniques et de directeur général adjoint des services sur le fondement de l'article L. 343-1 du Code Général de la Fonction Publique. Les recrutements interviendraient sur les emplois susmentionnés correspondants à la strate d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants. L'agent sera classé, à l'un des échelons correspondant à l'un de ces emplois, en fonction de la durée et du niveau de son expérience professionnelle antérieure, en application de l'article 1^{er}-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire que** la collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence à un échelon du grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **D'arrêter** le tableau des effectifs annexé à la présente décision,
- **De dire** que les crédits afférents sont prévus et inscrits au chapitre 012, charges de personnel du budget principal,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE

ANNEXE TABLEAU DES EMPLOIS 10/10/2023

	Effectif Budgétaire	Effectif Pourvu	Dont Temps Non Complet (Budgétaire)	Dont Temps Non Complet (Pourvu)	ETP Budgétaire	ETP Pourvu
FILIERE ADMINISTRATIVE						
A						
DIRECTEUR GEN SERV 150-400000	1	1	0	0	1,00	1,00
DG.ST 150 A 400.000	1	0	0	0	1,00	0,00
D.G.A. 150 A 400.000	4	3	0	0	4,00	3,00
ADMINISTRATEUR GENERAL	1	0	0	0	1,00	0,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	2	1	1	1	1,14	0,14
ADMINISTRATEUR	2	1	0	0	2,00	1,00
DIRECTEUR TERRITORIAL						
SECRETAIRE DE MAIRIE						
ATTACHE HORS CLASSE	2	0	0	0	2,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	37	23	1	1	34,14	21,14
ATTACHE TERRITORIAL	51	30	0	0	50,00	29,50
B						
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	32	19	0	0	32,00	18,40
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	28	17	0	0	28,00	16,20
REDACTEUR	33	24	1	1	32,50	23,30
C						
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	59	37	7	4	50,31	35,33
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	38	18	4	2	31,50	17,31
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	71	54	4	2	68,64	52,26
FILIERE ANIMATION						
B						
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	7	5	1	1	6,91	4,51
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	4	1	0	0	3,00	1,00
ANIMATEUR	5	3	0	0	5,00	3,00
C						
ADJOINT TER. ANIM PPAL 1E CL	13	6	6	1	9,07	5,61
ADJOINT TER. ANIM PPAL 2E CL	12	5	5	0	8,25	4,80
ADJOINT TER. D'ANIMATION	37	29	32	26	19,20	14,11
FILIERE CULTURELLE						
A						
ATTACHE CONSERV.PAT	1	0	0	0	1,00	0,00
B						
ASSISTANT CONS PPL 1ERE CL	2	1	0	0	2,00	1,00
ASSISTANT CONS PPL 2EME CL	1	0	0	0	1,00	0,00
ASSISTANT DE CONSERVATION	2	0	0	0	2,00	0,00
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	12	10	9	7	5,90	4,75
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	8	7	6	5	4,74	4,59
ASSISTANT D'ENSEIGN. ARTISTIQ	8	6	7	5	4,50	3,70
C						
ADJOINT TERR. PATRIM PPAL 1E	1	0	0	0	1,00	0,00
ADJOINT TER. PATRI. PPAL 2E CL	1	0	0	0	1,00	0,00
ADJOINT TERRITORIAL PATRIMOINE	2	1	1	1	1,74	0,74
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
A						
ASSISTANT SOC EDUC CL EXCEP						
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF						
PUERICULTRICE HORS CLASSE	1	1	0	0	1,00	1,00
PUERICULTRICE CL.SUPERIEUR	2	1	0	0	2,00	1,00
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	1	0	0	0	1,00	0,00
B						
AUX PUERIC TERR CL SUP	7	6	1	1	6,60	5,60
AUX PUERIC TERR CL NORM	11	10	1	1	10,60	9,00
FILIERE SOCIALE						
A						
EDUCATEUR JEUNES ENF CL EXCEP	6	1	0	0	2,00	1,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	10	9	2	2	9,76	8,36
C						
AGENT SOCIAL PPAL DE 1E CLASSE	3	2	1	0	2,80	2,00
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	7	5	1	0	5,80	4,70
AGENT SOCIAL	9	9	6	6	7,57	7,57
AGENT SPE. MAT. PPAL 1E CLASSE	17	13	14	12	11,68	10,45
AGENT SPE. MAT. PPAL 2E CLASSE	13	9	11	8	9,34	6,79
FILIERE SPORTIVE						
A						
CONSEILLER TERRITORIAL APS						
B						
EDUCATEUR TER. APS PL 1ERE CL	6	5	0	0	6,00	5,00
EDUCATEUR TER. APS PL 2EME CL	7	6	0	0	7,00	5,70
EDUCATEUR TERR. DES APS	12	11	1	1	11,60	10,40
C						

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le



ID : 050-200067205-20231031-P370_2023-AR

OPERATEUR TER. DES APS PPAL						
OPERATEUR TER APS QUALIFIE						
OPERATEUR TER. DES APS						
FILIERE TECHNIQUE						
A						
INGENIEUR GENERAL	1	0	0	0	1,00	0,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	2	1	1	1	1,14	0,14
INGENIEUR EN CHEF	3	0	0	0	3,00	0,00
INGENIEUR HORS CLASSE	4	2	0	0	4,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL	27	13	0	0	26,00	12,40
INGENIEUR	38	22	0	0	37,00	22,00
B						
TECHNICIEN	47	25	0	0	46,00	24,60
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	46	25	0	0	46,00	24,50
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	32	10	0	0	32,00	9,80
C						
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	53	34	0	0	52,00	34,00
AGENT DE MAITRISE	53	30	4	3	49,56	29,06
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	262	148	32	14	194,45	144,44
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	140	60	40	23	104,95	51,52
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	240	173	73	51	206,15	150,71
CDI DROIT PRIVE						
ANIMATEUR DU PATRIMOINE (HORS FILIERE)	1	1			1,00	1,00
Total général	1541,00	936,00	273,00	180,00	1316,56	853,14

Les ouvertures de postes dans le cadre du plan de promotion sont intégrées dans les Effectifs Budgétaires, mais pas dans les ETP Budgétaires.